

**Célébrer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard
des femmes (CEDAW) et son Protocole facultatif :**
30 années de progrès en matière de droits des femmes

Septième séminaire d'information sur les parlements et la CEDAW
Genève, 22 octobre 2009

Programme

08:30-09:00	Inscriptions
09:00-09:15	Allocution de bienvenue
09:15-10.30	La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a 30 ans : avancées et difficultés <ul style="list-style-type: none">➤ Les origines de la Convention sur la discrimination à l'égard des femmes ? Quels droits ? Quelles obligations ?➤ Bilan de la situation actuelle : quels ont été les progrès pour les droits des femmes ? Quelles difficultés ? Présentations par : <ul style="list-style-type: none">Mme R. Tavares da Silva, ancien membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesMme N. Foucard, Chargée de droits de l'homme, Haut-Commissariat aux droits de l'homme Les présentations seront suivies d'un débat.
10.30-10.45	Pause café
10:45-13.00	Comment progresser : les priorités pour parvenir à l'égalité <ul style="list-style-type: none">➤ Quelles sont les priorités pour la prochaine décennie ?➤ Les difficultés du combat contre la violence envers les femmes➤ Les difficultés du combat contre l'inégalité sur le marché du travail Présentations par : <ul style="list-style-type: none">Un membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesUn représentant du BIT Les présentations seront suivies d'un débat
13.00-14:30	Déjeuner
14:30-16:30	Le Protocole facultatif à la CEDAW a 10 ans : avancées et difficultés <ul style="list-style-type: none">➤ En quoi consiste le Protocole facultatif ?➤ Qu'a-t-il permis d'obtenir pour les femmes ? Quels sont les défis à relever ? Présentations par : <ul style="list-style-type: none">Un membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesMme N. Stadelmann, Equipe des requêtes, Haut-Commissariat aux droits de l'hommeUn parlementaire Les présentations seront suivies d'un débat
16:30 - 17:30	Quel rôle pour les parlements ? Conclusions et recommandations <ul style="list-style-type: none">➤ Mettre en place un cadre adéquat pour légiférer et exercer un droit de regard➤ Travailler avec la société civile et les médias➤ Suivre les progrès accomplis➤ Implication parlementaire dans le dispositif des rapports sur l'application de la CEDAW
